



Le mardi 27 juin 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 20 juin 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Laurent BUTHON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 29/06/2023

Excusé(s) (6) : Mme Florence PETIPEZ ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Michaël POINTIERE ayant donné procuration à Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

47 : Gratuité et ouvertures exceptionnelles des parkings pour l'année 2023

Comme chaque année, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les jours de gratuité (en semaine) et sur les ouvertures exceptionnelles (les dimanches et jours fériés), des parkings municipaux Centre-Ville, Diderot, Les Halles, Équinoxe, et de l'Hôtel de Ville.

Ces jours-là, l'accès aux parkings est possible aux horaires habituels, et la gratuité accordée sur les plages horaires définies.

Les périodes de gratuité et d'ouvertures exceptionnelles proposées en 2023 sont les suivantes :

- le samedi jour du Trail de 14h à 6h le lendemain,
- les dimanches des braderies d'été et d'automne de 6h à 21h,
- le jour des concerts organisés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental, dans le cadre de Scènes en fête, de 17h30 à 1h,
- les vendredis 22 et 29 décembre et les samedis 23 et 30 décembre 2023 de 6h à 21h ainsi que les dimanches 3, 10, 17 et 24 décembre 2023, aux mêmes horaires, à l'occasion des fêtes de fin d'année,
- le vendredi 15 décembre 2023 de 17h30 à 1h, à l'occasion du Concert de Noël.

En outre, la gratuité est proposée pour les parkings Diderot et Équinoxe le jour de l'arbre de Noël

offert aux agents de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, du CCAS, de l'EPIC Châteauroux Events et de l'EPIC Berry Tourisme, de 13h00 à 18h00.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ces périodes de gratuité et d'ouvertures exceptionnelles des parkings municipaux

Suite à une discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés. (2 abstention(s))

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance
Mme Alix FRUCHON M. Stéphane ZECCHI